INTERVENIR AUPRÈS D'UNE PERSONNE PRÉSENTANT DES CONDUITES ADDICTIVES



CONTEXTE

Que faire lorsqu'une personne accompagnée présente des troubles liés à une probable addiction ? Les professionnels peuvent se sentir démunis face à ces situations et aux comportements qui en découlent, ne sachant pas toujours quelles attitudes adopter. Comment intervenir face à un consommateur excessif ou addict ? Comment aborder le problème avec la personne ? Qui peut intervenir pour l'aider ? Quels sont les relais possibles ? Dans des situations de fortes tensions relationnelles, en lien avec le manque du produit, comment se protéger et protéger les autres personnes accompagnées ? La formation va permettre de travailler ces questions récurrentes et souvent sources de tensions en équipe.

OBJECTIFS

- Cerner les mécanismes de l'addiction
- Identifier l'impact des conduites addictives sur la personne et son entourage
- Ajuster son accompagnement, sa communication
- Situer son niveau d'intervention et ses limites
- Connaître le processus de rétablissement et les outils nécessaires à celui-ci

CONTENU

De la consommation à la dépendance

- Les critères qui définissent l'addiction et ses différentes formes
- Les incidences des conduites addictives
- Les facteurs de risques personnels, ceux liés aux produits et/ou à l'environnement

Conduites addictives et accompagnement

- Le repérage des troubles et les signes d'alerte
- Les messages de prévention et de soins
- Comment faire face au déni, à la co-dépendance, à la demande d'aide ou l'absence de demande d'aide

Le parcours de soins et le processus de rétablissement

- Les limites de l'intervention dans le cadre institutionnel
- Les relais / partenaires ressources

PRÉREQUIS	Aucun
INTERVENANT(E)	Infirmier en pratiques avancées, spécialisé sur les conduites addictives
DATES ET LIEUX	A définir
MÉTHODE MOBILISÉE	Alternance d'apports théoriques et d'échanges. situations concrètes
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Evaluation préalable des attentes, évaluation à chaud, évaluation à froid (quizz, questionnaires, ...)

PUBLIC	Professionnels du secteur médico-social
DURÉE	14 heures - 2 jours
TARIF	Formation en intra sur devis
DÉLAIS D'ACCÈS	30 jours avant le début de la formation

Accessibilité handicap : Le CEFRAS souhaite être informé des besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR.
Référents handicaps : Martine SEILLER m.seillere@cefras.com ; Lydie GUILLET l.guillet@cefras.com ; Bénédicte DROVAL b.droval@cefras.com

DEVIS FPTLV

Allée Phytolia
CS 9701 - Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU
Tél. 02 41 30 02 40

ALTEA CABESTAN (ACSAP)
34 Avenue de la Résistance
17000 LA ROCHELLE

A l'attention de Mme DAVID-TILLON Sara

Proposition N° : du 18/11/2025
Durée de validité : 60 jours.

Suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les renseignements concernant les formations qui vous intéressent.

Lieu de formation : intra étb - La Rochelle
Si la formation ne peut se dérouler dans les locaux du commanditaire, des frais logistiques pourront être facturés en sus.
Dossier pédagogique suivi par : DELAUNAY Veronique

Désignation	Qté	P.U. Net	Montant
Intervenir auprès d'une personne accompagnée présentant des conduites addictives Nb apprenants : 15 Nb jours : 2 Nb heures : 14			
Intervenant : Edouard VERRIERE	2	1 250,00 €	2 500,00 €
.FPTLV Frais de déplacement	2	153,00 €	306,00 €
.FPTLV Frais de repas	2	18,00 €	36,00 €
.FPTLV Frais d'hébergement	2	100,00 €	200,00 €
Total - net de taxe			**3 042,00 €**

Ce devis a été établi pour une formation en intra (pour un établissement). Si la demande est amenée à évoluer vers une formation inter-établissements (pour plusieurs établissements), un nouveau devis sera établi pour prendre en compte la modification des modalités de formation.

Si vous êtes un établissement public, merci de nous adresser un bon de commande, en amont de la formation

Bon pour accord

à _____ le ___/___/____

Mme / Mr_____ Fonction _____

N°siret de l'établissement à facturer (à renseigner obligatoirement) :

_____

Cachet de l'établissement et signature

Valérie OUAZZANI-JONCOUX,
Directrice Générale du CEFRAS

Service FPTLV
Allée Phytolia - CS 9701 - CHEMILLE
49120 CHEMILLE EN ANJOU
Tél. 02 41 49 00 95

Toute formation suivie au sein de notre organisme implique l'adhésion à l'association CEFRAS. Le coût de cette adhésion est de 40 € pour les actions de formation démarrées en 2025 (uniquement pour les personnes morales). L'acceptation du présent devis vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site internet www.cefras.com Attention. Un devis signé est un document contractuel qui engage chacune des parties
n°siret : 314 504 432 00027 - APE 8559 A - Formation permanente n°52 49 00279 49